



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

MODIFICATIONS DU REGLEMENT SPORTIF

**Dispositions votées par consultation du Comité directeur
du 21 décembre 2020 pour application immédiate**

1. Proposition d'uniformiser l'appellation des compétitions de l'élite traditionnelle.

Chapitre 5 - Article 52 - ~~SUPER 16 FEMININ~~ LIGUE SPORT BOULES F1

1. Déroulement ~~du SUPER 16~~ de la LIGUE SPORT BOULES F1

Compétitions sur x week-ends, uniquement en double, réservées aux 16 équipes de F1.

Pour chaque étape, les groupes seront définies par tirage au sort informatisé.

2. REGLEMENT SUR LES TENUES DANS LES RENCONTRES DE CLUBS

Lors d'une rencontre de clubs, les deux équipes doivent porter les couleurs de leur club.

Si les maillots sont de mêmes couleurs ou de couleurs prêtant à confusion, l'équipe visiteuse devra se munir de maillots de couleurs parfaitement distinctes.

Pour le cas où l'équipe visiteuse se présenterait sans maillots différents, l'équipe locale mettra à disposition de l'équipe visiteuse un jeu de maillots (14 pièces) de couleurs parfaitement distinctes que cette dernière ne pourra refuser.

En cas de match sur terrain neutre, les deux équipes doivent s'informer mutuellement des couleurs des maillots qu'elles porteront le jour du match, au plus tard une semaine avant la rencontre. Si malgré tout, les deux équipes en présence ont des maillots de mêmes couleurs ou de couleurs prêtant à confusion, le délégué exigera de l'équipe qui a effectué le plus petit déplacement, qu'elle porte des maillots de couleurs parfaitement distinctes de celles de son adversaire. Si une équipe refuse de se conformer aux dispositions précédentes, l'arbitre ne fera pas disputer la rencontre. L'équipe qui n'aura pas respecté ce règlement sera passible de sanctions.

Le kilométrage sera déterminé selon la référence du site internet : www.viamichelin.com - itinéraire le plus rapide.

Pour faciliter ce règlement, toutes les équipes inscrites, aux divers championnats, devront à l'inscription fournir une photographie du maillot utilisé pour la saison.